

Maryvonne HAUTIN, maire de Saran
Les Adjoints et Conseillers municipaux
Le Personnel municipal

vous présentent

Leurs MEILLEURS VŒUX
pour l'année nouvelle



Saran,
un territoire,
une richesse,
une volonté,
une identité.

Saran

**c'est un
territoire,
une richesse,
une volonté,
une identité.**

**Saran,
c'est une
histoire au
présent.**

**Saran, c'est
l'intelligence
collective de
ses 15 500
habitants.**

**Une histoire qui refuse
d'être dissoute
dans Orléans métropole**

Repères janvier 2017
n° 227
le magazine de la ville de Saran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

QUELQUES DATES À RETENIR

6 JANVIER

Vœux aux Entreprises, salle des fêtes à 19h.

10 JANVIER

Vœux aux Associations et aux Enseignants, salle des fêtes à 18h

13 JANVIER

Vœux au personnel municipal, salle des fêtes à 18h15

14 JANVIER

Concert-lecture Marie-Christine Barrault et Nicolas Celoro présentent *Frédéric Chopin... Des canons sous des fleurs*, théâtre municipal à 20h30

24 JANVIER

Réunion publique autour du handicap. La prise en charge des personnes handicapées vieillissantes, annexes du château de l'Étang à 18h30

27 JANVIER

Conseil municipal, mairie à 19h

28 JANVIER

Réunion de quartier, salle Lucien-Barbier à 10h

Donner un signe à l'avenir de notre Histoire collective

2017, année de transition. C'est ainsi qu'il faut qualifier cette nouvelle année. Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté d'Agglomération est devenue Communauté Urbaine. Dans les faits, peu de choses vont changer cette année : l'intercommunalité n'ayant pas les moyens d'assumer les compétences qui lui ont été transférées, les communes continueront de les exercer pour le compte de la CU jusqu'au 31 décembre.

Parallèlement les élus de l'intercommunalité poursuivent leur lobbying pour permettre à Orléans de briguer le statut de Métropole. Si cela était couronné de succès, Orléans entrerait dans le « select club » non plus des 15 villes, mais des 22... « qui comptent ». J'ai la faiblesse de penser qu'il faudra un peu plus que ce statut pour dynamiser notre territoire.

Dans ce contexte quel est l'avenir des communes ? Le cadre législatif (lois Maptam, NOTRe...) et l'ambition de quelques élus locaux démontrent aujourd'hui que tout est mis en place pour dévitaliser les communes. Certes, on ne nous annoncera jamais la fin des communes mais force est de constater qu'en multipliant les transferts des compétences les plus importantes, les maires n'auront bientôt plus aucun rôle si ce n'est honorifique. Tout conduit à la fusion des communes.

Les intercommunalités étaient à l'origine des regroupements basés sur le volontariat et la coopération autour de projets communs partagés. Elles sont peu à peu devenues des outils d'intégration forcée des communes. On a créé de fait une nouvelle collectivité.

Une page se tourne donc mais l'aventure n'est pas terminée, l'Histoire continue. Nous continuerons à défendre la place des communes, fruit de notre histoire, base de notre démocratie. Ce n'est pas un combat d'arrière-garde. Au contraire, alors que les niveaux d'abstentions battent des records à chaque échéance électorale, alors qu'il y a dans la population une certaine défiance à l'égard des élus, nous devons prendre garde à ne pas créer des superstructures dans lesquelles les habitants ne pourraient intervenir, participer, donner leur avis, être acteurs de leur territoire. Ce serait un mauvais signe donné à l'avenir de notre histoire collective.

Au nom du conseil municipal de Saran, je vous souhaite une très bonne année 2017.



SOMMAIRE n°227

2 # ÉDITO

3 # DANS LE RÉTRO

4 # REGARDS

. Le grand saut dans la Communauté urbaine

8 # ACTUALITÉ

. Repères, nouvelle formule

9 # SORTIE

. 34^e salon des Artistes cheminots de l'Orléanais
. Chopin au théâtre

10 # LOISIRS JEUNES

. Le métro des talents pour les 11-14 ans
. Les dates d'inscription
. Menus Janvier

12 # MÉTIER D'À VENIR

. La voie de la vocation

13 # ACTION JEUNESSE

. Une nouvelle rubrique pour la jeunesse

14 # EN TERRASSE

16 # INFO SOCIAL

. La fresque de la solidarité

17 # ACTU ÉCO

. Bonne conduite assurée

18 # ICI... ET LÀ

. Le sport saranais à l'honneur
. Le site de la Châtonnerie mis à l'index

20 # ESPACE PUBLIC

. Le Recensement
. Conseil municipal
. Brèves
. Chiffre du mois

22 # ESPACES VERTS

. Objectif « zéro phytosanitaire »

23 # TRIBUNES POLITIQUES

24 # VIE-VISAGE

. Un terrain à sa main

26 # ASSOCIATION

. Les roues du plaisir

27 # UNE AFFAIRE DE GOÛT

. Le petit-déjeuner, rendez-vous capital
. Carnet de route

28 # REFLET SARANAIS

. La sociale

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

. **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

. **Responsable du service communication :**

Christian Musio

. **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

. **Diffusion :** par nos soins.

. **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

. **Tirage :** 8 000 exemplaires.

. ISSN : 0153-7016

. **Dépôt légal :** janvier 2017

. Imprimé sur papier FSC recyclé

. **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.ville-saran.fr



www.facebook.com/villesaran

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

DANS LE RÉTRO #3



◀ **18 novembre**, le théâtre municipal fait salle comble lors du superbe concert donné par l'Orchestre symphonique de la région Centre.



◀ **25 novembre**, Maryvonne Hautin, accompagnée de Nicolas Gougeon du service municipal de la Prévention renouvelle la convention de partenariat avec M. Dramane Samon, directeur du Service territorial éducatif de milieu ouvert de la Protection judiciaire de la jeunesse.

▶ dans la nuit du 28 au 29 novembre, une équipe du service des Espaces verts de la ville procède au nettoyage de la RD 2020.

du 5 au 9 décembre, le département danse de l'École municipale de musique et de danse ouvre ses portes au public. Enseignants et élèves présentent la passion de leur travail.



◀ **12 décembre** en mairie, le début de la traditionnelle distribution des colis de Noël. Ce sont plus de 1 000 personnes âgées de 70 ans et plus, qui bénéficient de ce geste de solidarité et de convivialité.



10 décembre, le poste avancé Nord Ormes-Saran des Sapeurs-pompiers fête la Sainte Barbe. Un moment fort de cohésion et d'hommage aux disparus, en présence de Christian Fromentin, 1^{er} adjoint et Jacques Mazzuca, adjoint au sport de Saran.



◀ **11 décembre**, le Centre équestre se met en scène. Flamboyant spectacle de Noël et magnifique hommage au cheval.



Saran,
un territoire,
une richesse,
une volonté,
une identité.

Le grand saut de la Communauté

Depuis le 1^{er} janvier l'intercommunalité a changé de dimension. L'AgglO a cédé la place à la Communauté urbaine qui exerce des compétences nettement plus élargies.

La nouvelle intercommunalité appelée « Orléans métropole » hérite de nombreuses missions historiquement municipales. Ainsi en plus des déchets, de l'assainissement et des transports transférés précédemment, l'échelon intercommunal récupère aujourd'hui la voirie, l'eau potable, l'aménagement du territoire, l'entretien des espaces publics, les activités économiques.

Une transformation qui suscite questionnements et inquiétudes, tant de la part des élus, des agents municipaux que de la population.

Ce dossier présente les premiers changements concrets.

Le transfert des compétences des espaces publics, activités économiques

ans urbaine

des compétences pour éviter une situation de blocage tout en restant vigilant par rapport à ce que va faire la Communauté urbaine ».

Des personnels inquiets

Le transfert des compétences au 1^{er} janvier s'accompagne d'un transfert des budgets, des moyens, des matériels. « Nous n'avons plus la main, explique **Sylvie Dubois, adjointe municipale aux finances, au personnel et conseillère communautaire**. Pour

tout nouveau besoin en matériel, en agents, pour les questions d'investissement, de marchés, il nous faut dorénavant l'accord de l'exécutif de la Communauté urbaine ». La mairie va cette année avancer financièrement les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement afférentes à l'exécution des missions pour le compte de l'interco. Celle-ci rembourse chaque mois la commune forfaitairement avec un ajustement en fin d'année. Un jeu d'écritures de comptabilité publique qui restent neutres pour la mairie à l'arrivée (voir encadré). En ce qui concerne la situation des personnels, pas de

Les missions transférées ne pouvant dans l'immédiat être assurées directement par la Communauté urbaine, elles ont été confiées à la mairie pour 2017 via deux conventions de gestion transitoire signées lors

du conseil municipal de décembre. La première concerne l'eau potable. La seconde comprend la voirie, le PLU, les zones d'activités économiques, l'espace public (les espaces verts, l'éclairage public, la signalisation routière), les poteaux d'incendie. « Nous avons validé ces conventions afin d'assurer la continuité du service public, explique

d'emblée **Christian Fromentin, Premier adjoint et conseiller communautaire**. Nous n'avons plus le pouvoir de décision sur ces missions. Tous les services transférés vont être impactés. Notre posture n'est pas simple. Il s'agit à la fois de faciliter l'exercice

Une comptabilité neutre

Pendant cette année de transition la mairie fait l'avance des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement liées aux missions transférées. La municipalité exécutant des dépenses pour le compte de la CU, celles-ci sont portées sur un compte de tiers. La Communauté urbaine rembourse la mairie chaque mois de façon forfaitaire, avec un ajustement en fin d'année. Il s'agit au final d'un jeu d'écritures à sommes nulles. Ainsi la mairie ne supporte aucunement les charges financières liées à l'exécution des compétences transférées.



Olivier Cirotteau

changement de statut, ni de régime indemnitaire dans un premier temps. Les 43 salariés équivalents temps plein (Ndlr : 60 % des 48 salariés des espaces verts, 8,5 à la voirie, 4,5 à l'eau, 1,4 à l'urbanisme) font

toujours partie de l'effectif municipal et sont payés par la mairie uniquement cette année ? « Cependant l'Agglo a toujours annoncé vouloir contenir les dépenses de personnel d'ici 2020, précise Sylvie Dubois. Ce qui signifie des réductions et compressions de personnels, le non-remplacement des départs à la retraite et donc des conséquences sur les services rendus à la population ».

Une relation avec la CU à définir

La mutualisation des services pose de nombreuses questions qui n'ont pas encore trouvé réponse : Où sera basée l'équipe de la voirie ? Où se situe la frontière entre les parcs et jardins qui restent du ressort de la Ville et les espaces verts en alignement de voirie qui dépendent de la CU ?... « Nous sommes dans une phase de transition et de mutation, explique **Olivier Cirotteau, directeur général des services municipaux**. Les choses vont vraiment émerger plus tard. Nous assurons pendant un an l'exercice et la gestion de l'ensemble des compétences pour le compte de la Communauté urbaine. Les services concernés

doivent être pris en main effectivement par l'interco au 1^{er} janvier 2018. Hormis les espaces verts pour qui le bail peut être prolongé. Pendant cette année il s'agit de répondre au mieux aux besoins des Saranais

en maintenant la relation citoyenne. Notre relation avec la CU est aujourd'hui à inventer. Il s'agit de construire les relations entre les équipes intercommunales et celles de la Ville. De faire vivre les équipes sur le terrain et faire le travail au mieux, même s'il y aura des pertes en ligne pendant l'année et une perte de réactivité sur les décisions importantes ».

Si le changement n'est pas encore très tangible pour les administrés, il va assurément le devenir. « Les Saranais avaient jusqu'ici l'habitude de s'adresser à la mairie et avaient une réponse rapide et adaptée, souligne **Mathieu Gallois, adjoint à la vie des quartiers, la citoyenneté et la démocratie**. Nous sommes au début d'un processus. L'avènement de la Communauté urbaine est une première étape. Jusqu'où veulent-ils aller ? Ils veulent aller très vite sans avoir tous les outils législatifs. Avec à l'arrivée une dégradation du service public ».

En effet les principaux acteurs que sont la population et les agents municipaux n'ont jamais été consultés et il semble que la logique technocratique a pris le pas sur la démocratie. Quid de la qualité du service public rendu aux Saranais ? de la proximité et de la réactivité des prestations ? des tarifs ? de l'avenir des 43 agents municipaux concernés directement par cette première vague ? de l'identité de la commune ?

Et demain ?

« Même avec la création de pôles territoriaux, nous aurons moins de réactivité, explique

Christian Fromentin. La réactivité de la CU ne sera pas celle de la mairie. À l'avenir les petits soucis de voirie (bordures de trottoir manquantes, nids-de-poule...) que nous gérons en direct seront réglés par l'intercommunalité. S'il s'agit d'un problème de voirie ou de poubelle ça peut attendre un peu, mais si ça touche l'eau potable ? Et à un moment se posera la question du périmètre géographique des territoires ». Et Sylvie Dubois de conclure : « L'action de concertation que nous avons menée en 2016 avec l'ensemble du personnel communal a permis de réduire les inquiétudes et le mal-être des effectifs concernés par les transferts. Derrière la volonté de transférer ces missions municipales qui ont toujours très bien fonctionné, se dessine en filigrane la privatisation des services ». Il est prévu que le 1^{er} juillet la Communauté urbaine change encore de statut pour devenir Métropole. Avec des transferts de compétence supplémentaires.

• Clément Jacquet



Mathieu Gallois, Sylvie Dubois et Christian Fromentin

**Saran, un territoire
une richesse, une identité
une Histoire...**



**Une histoire qui refuse
d'être dissoute dans
Orléans métropole !**

Évolution des compétences ... un exemple :

Répartition des missions Espaces Publics Situation actuelle



Répartition des missions Espaces Publics Communauté Urbaine



Répartition des missions Espaces Publics Métropole



Droit de veto ?

Lors du **conseil municipal de novembre** les élus ont fait une proposition destinée à maintenir la souveraineté municipale dans des cas particuliers. Ils ont émis le vœu d'introduire une procédure dans le pacte de confiance métropolitain. Cette proposition consiste à s'opposer à un projet initié sur le territoire par la Communauté urbaine si celui-ci va à l'encontre du projet municipal.



Exception saranaise

La gestion des zones d'activités économiques saranaises (Pôle 45, Zones d'activités des Sables de Sary, de l'Orée de la Forêt, de Montaran...) est depuis le 1^{er} janvier tombée dans l'escarcelle de la CU. **Sauf celle de la Motte Pétrée. Par son caractère atypique, les élus ont obtenu que cette nouvelle zone artisanale en création reste sous gestion municipale.**

A marche forcée

C'est bien contre son gré que la ville de Saran se départit de nombreuses compétences. Les Saranais qui se sont prononcés lors du référendum organisé par la mairie en mai ont dit non à 80 % au passage de l'Agglo en communauté urbaine. **La majorité municipale a émis quant à elle en novembre un avis défavorable sur trois délibérations : le transfert des compétences, le statut de la communauté urbaine et le pacte de gouvernance et de confiance métropolitain.** Les trois élus de la majorité municipale, conseillers communautaires, n'ont eu de cesse depuis 2014 de faire part devant l'assemblée intercommunale de leurs doutes et craintes quant au changement de statut.



Repères

nouvelle formule !

À compter du présent numéro, votre magazine municipal s'étoffe de 4 pages supplémentaires. Avec 28 pages mensuelles, Repères élargit ainsi son lectorat et vous propose de nouvelles rubriques et des thématiques bimensuelles. Soit encore plus d'informations sur la vie communale, sources de réflexion et d'analyse.

Janvier 2017 marque une nouvelle étape dans la vie de votre magazine *Repères*, avec une nouvelle formule mensuelle de 28 pages. Au cours des dernières années, les 20 pages originelles ont en effet fluctué du fait de la richesse de l'actualité communale.

« *Repères* évolue comme tout magazine », explique Maryvonne Hautin, responsable de la publication. « Cette nouvelle formule est née de la réflexion du comité de rédaction. La transformation de l'Agglo en Communauté urbaine puis en Métropole amène à des analyses, à dire aux Saranais ce que l'on en pense. Cette nouvelle formule est aussi l'occasion de donner aux jeunes l'opportunité de s'approprier *Repères*, et au service Enfance-Jeunesse (entre autres) de s'adresser à la population. L'information des Saranais est importante. De la lecture découle la réflexion ». « La situation particulière que nous vivons pose véritablement la question de la presse territoriale et de la communication des communes indique Christian Musio, responsable du service communication. Nombre de communicants s'interroge sur l'existence même d'un journal. Faut-il l'arrêter, le mutualiser, revoir la périodicité, la métropole de Lyon a par exemple, fait le choix de la fin du toutes-boîtes... Nous prenons le parti de continuer à travailler et à renforcer l'identité saranaise en bénéficiant d'un atout important : *Repères* est lu et apprécié, avec une ligne éditoriale basée sur un traitement journalistique de l'information, ce qui

n'est pas courant dans la presse territoriale du Loiret et de l'Agglo. Il s'agit d'ouvrir des pages à de nouvelles rubriques et d'offrir aux lecteurs une meilleure connaissance des services de la Ville et des acteurs de la cité ».

Une formule étoffée

Venons-en avec le responsable du service communication à la présentation de cette nouvelle formule.

Au chapitre des rubriques refondues, la page « Vie associative » devient mensuelle sous l'appellation toute simple de « **Association** ». « Il nous a semblé évident, au regard du succès du 1^{er} Forum des associations qui s'est tenu en septembre dernier, de couvrir chaque mois l'actualité et le dynamisme de la vie associative saranaise. Quant aux « **Tribunes politiques** », lieu d'expression des groupes élus au conseil municipal, elle paraît tous les deux mois (au lieu de trois), en alternance avec la nouvelle rubrique « **Saran se raconte** ». Celle-ci se propose à la faveur d'une balade ludique bercée d'anecdotes, d'histoires et d'images de découvrir ou re-découvrir notre patrimoine ».

« **Métier d'À venir** » prend le relais d'une ancienne rubrique du magazine *Caractère*, avec chaque mois la présentation du cursus scolaire ou professionnel d'un jeune saranaise. J'ai toujours pensé que cette présentation réalisée avec le Point information jeunesse (Pij) avait sa place dans *Repères*, car elle concerne et informe autant les jeunes que les parents, qui ont la possibilité de compléter leur information au Pij. »

« **Action jeunesse** » est une nouveauté dédiée à l'expression de l'ensemble des acteurs de la jeunesse et à la présentation d'actions concrètes réalisées par et avec les jeunes. « Il nous semble essentiel de mettre en exergue et de favoriser leurs projets,

leurs propositions, leurs souhaits, leurs réalisations. »

Autre nouveauté, « **Espace public** » « qui se consacre au Conseil municipal, avec ses décisions importantes commentées, ainsi qu'à la présentation des opérations nationales comme le Recensement dans ce numéro de janvier. »

« **Saran2.0** » et « **Travaux-Espaces verts** » sont publiées en alternance d'un mois sur l'autre. « **Saran2.0** » est une page dédiée tous les deux mois à l'actualité numérique de Saran : le site de la ville, les nouveaux

outils, l'Espace Famille, le déploiement de la fibre optique, les réseaux sociaux, la Newsletter... La rubrique « **Travaux-espaces verts** » quant à elle fait le point sur les travaux effectués par la Ville, les aménagements réalisés ou en cours, et les actions et initiatives du service municipal des Espaces verts selon leur actualité. »

« Une affaire de goût »

Tous les deux mois, chef, diététicienne et agents abordent l'actualité et les initiatives de la Cuisine centrale (Semaine du goût, historique de la cuisine, techniques culinaires, projet éducation nutritionnelle...). Cette rubrique permet de présenter leur travail par trop méconnu et vient compléter l'information aux parents. Cette rubrique fonctionne en alternance avec la « **La mémoire des faits** » qui se propose de revenir sur une date et un événement passé (humoristique, politique, social, faits divers... de Saran (photo, commentaire, analyse, point de vue... seront la base de ce rétro-événement).

Enfin, la dernière page baptisée « **Reflet saranaise** », met l'accent sur une actualité.

Bonne découverte de cette nouvelle formule de *Repères* et bonne lecture !

• Arnaud Guilhem



34^E SALON DES ARTISTES CHEMINOTS DE L'ORLEANAIS

Du 13 au 29 janvier, la galerie du château de l'Étang présente de très nombreuses œuvres réalisées par les membres de l'atelier Arts plastiques de cette association.

Fil rouge de la présente édition : l'univers du cirque.



Comme en chaque début d'année, le Salon des Artistes cheminots de l'Orléanais (ACO) renoue avec la galerie du château de l'Étang. C'est une tradition. Et comme chaque année, « Ce salon constitue un temps fort pour l'association » confie avec un réel plaisir Bruno Delas, animateur au sein de l'ACO et responsable de l'atelier Arts plastiques, qui ne compte pas moins de 45 adhérents. Pour cette nouvelle édition du Salon, pas de thème majeur ou central. Mais toutefois... « Un modeste fil rouge, autour de l'univers du cirque » révèle l'animateur. En effet, animaux, jongleurs et autres acrobates et clowns du cirque Gruss ont marqué durablement les esprits et inspiré les artistes cheminots. La magie, féerie et la poésie de l'univers circassien se déclinent donc au gré des modes d'expression et des œuvres à découvrir.

Au-delà de ce fil rouge, le Salon présente peu ou prou 120 œuvres réalisées par une bonne trentaine d'artistes, dont cer-

tains nouveaux venus. Des créations qui ont pris forme et sollicité de nombreuses techniques artistiques. Peintures moyen format (acrylique, huile, aquarelle, pastel) et quelques grands formats signés par Sébastien Berger, dessins, gravures (sur plexiglas, cuivre et zinc), mais aussi œuvres en plâtre, terres cuites et de nombreuses céramiques.

Soit un florilège d'expressions artistiques et de talents qui s'offrent au regard des visiteurs.

• Arnaud Guilhem

À
NOTER

CONCERT ROCKABILLY-BLUES,

avec Phil Twangy (*guitare électrique*) et Long Tom (*harmonica*).

Dimanche 22 janvier à 15h30.

(Dans la limite des places disponibles, sur inscription : 02 38 80 34 19).

ATELIER « NATURES MORTES » OU DESSINS AYANT TRAIT AU CIRQUE.

Dimanche 29 janvier, en après-midi (dans la serre)

L'EXPO EN BREF

Galerie du château de l'Étang

**du vendredi 13 janvier
au dimanche 29 janvier**

Ouverture du mardi au vendredi
de 14h à 17h
samedi et dimanche
(en présence des artistes)
de 14h30 à 17h30

**Vernissage
le Jeudi 12 janvier 18h**

Entrée libre. Fermé de lundi.
Tél. 02 38 80 35 61

Frédéric Chopin

« ...des canons sous les fleurs ! »

Samedi 14 janvier - 20h30

Théâtre municipal - Spectacle tout public

Rendez-vous très attendu de ce début d'année, ce concert-lecture présenté par **Marie-Christine Barrault**, en compagnie du pianiste compositeur **Nicolas Celoro**.

« La musique de **Frédéric Chopin**, ce sont des canons dissimulés sous des fleurs ! » confiait son ami, le célèbre pianiste et compositeur Robert Schumann. Inspirés

par le récit du poète Jehan Despert, Marie-Christine Barrault et Nicolas Celoro nous entraînent dans une évocation de la vie de Frédéric Chopin, l'un des plus illustres compositeurs de la période romantique.

De son enfance heureuse en Pologne aux tendres amours ; de son voyage à Majorque à la vie à Nohant avec George

Sand et toutes les grandes figures du romantisme tels Liszt, Delacroix, Schumann, jusqu'à son dernier voyage dans les îles britanniques.

Le charme du récit et la profondeur de l'émotion musicale de ses chefs-d'œuvre offrent à découvrir le Frédéric Chopin intime.

Renseignements et billetterie 02 38 80 34 19

SaranRepères.Janvier.2017.N°227



BASE PRÉADOS DE LA CAILLERETTE

Le métro des talents pour les 11-14 ans

GRAFF

VIDÉO

HIP-HOP

MAGIE

Hip-hop, magie, vidéo, graff...
À la base pré-ados de la Cailletterie
les collégiens sont acteurs de leurs loisirs.
Et ils en redemandent.



Slam, ordi, grands jeux, ateliers culinaires, bricolage... Les mercredis après-midi à la Cailletterie, pour prendre une expression de jeunes, c'est de la balle. Toute une gamme d'activités spécialement destinées aux collégiens de 11 à 14 ans y sont pratiquées. Les pré-ados peuvent ici exprimer leurs envies et désirs. Et les vivre pleinement. Le fonctionnement de la structure s'articule autour d'un slogan fédérateur mis en action : « La base... de vos talents ». Les jeunes peuvent ainsi prendre le métro des compétences. Les stations de cette ligne réjouissante ont pour nom : Expression, Sciences et techniques, Environnement, Citoyenneté, Humour, Sport, Interculturel... Il s'agit tout en jouant, créant et s'exprimant d'acquiescer des compétences. Et aussi de les

de plaisir. L'objectif est que les enfants se sentent bien, qu'ils puissent exprimer leur choix. À nous de dire oui à ce qu'ils veulent faire. Tout est possible dans les meilleures conditions. Notre rôle : Qu'on leur donne envie de faire ».

Des activités qui font aussi grandir

L'équipe d'animation, à l'écoute de ce qui plaît aux collégiens, met dès à présent de nombreux projets en route : Création d'un groupe de hip-hop, danse, graff, slam. Émergence d'un atelier radio, avec son blog. Pratique de football américain, de hockey, de NBA street, avec l'envie de monter une équipe dans un sport collectif pour rencontrer d'autres jeunes de Saran et pourquoi pas d'ailleurs. Musique assistée par ordinateur. Sans oublier chaque trimestre « Un jour, un débat », rendez-vous citoyen avec des intervenants spécialisés sur un thème de société ou d'actualité. Pour mener à bien cette action éducative de qualité : une équipe d'animation compétente et motivée. « C'est le jeune qui décide de sa journée, dit Aurélie Buffet, animatrice. Nous sommes à son écoute, de ses envies. Nous l'accompagnons. La base évolue de façon intéressante ». Le plaisir, l'apprentissage, le partage sont là, avec à chaque fois de belles valeurs éducatives. « Chaque enfant a un talent, à nous de le valoriser ou de le déceler, dit **Nicolas Mondia, animateur** qui fédère les jeunes autour de la culture hip-hop et de l'art urbain. Ici ce sont des activités qu'on n'a pas forcément ailleurs. La culture urbaine est un superbe outil qui permet aux jeunes

d'avoir confiance en eux, de se surpasser, de partager en groupe ». Les jeunes Saranais de 11 à 14 ans, peuvent aussi fréquenter la structure lors des vacances scolaires, petites et grandes. Chacune ayant son thème : Autour du livre en février avec « Du conte à l'image et de l'image à la vidéo ». Celles d'avril étant consacrées au street art. Être à la base de la Cailletterie, vraiment, ça assure !

• **Clément Jacquet**



faire partager à d'autres jeunes. « On ne fait pas des activités pour faire des activités, dit **Julie Da Fonseca, directrice de la structure**. Les jeunes sont acteurs de leurs loisirs, autour des valeurs de respect, d'échange, de solidarité, d'autonomie et

SPORT

LECTURE / DÉBAT

BASE PRÉADOS DE LA CAILLERETTE

95, rue de la Poterie
 Tel : 02 38 74 00 38

Fonctionne

- le mercredi de 11h30 à 18h
- durant les vacances scolaires de 8h30 à 18h (péricentre dès 7h30)

INFO PRATIQUE

La mairie facilite le transport des collégiens pour se rendre à la base de la Cailletterie : pour ceux de Montjoie : service de minibus après les cours et le repas. Pour le collège Pelletier, service de bus à partir de l'école des Sablonnières après le repas.

Parents, ceci vous concerne !



- Grand Liot
 - Stages sportifs
 - Centres de loisirs
- ## La Caillerette et Marcel-Pagnol

Vous devez inscrire vos enfants 6 semaines avant le séjour (découpez et conserver à portée de main le tableau ci-dessous : il vous donne les dates limites d'inscription au Grand Liot, aux Stages sportifs et aux Accueils de loisirs.

VACANCES SCOLAIRES 2017		
PÉRIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Centres de loisirs et stages sportifs		
Séjour printemps (fermeture le 17/04/2017)	Du lundi 10/04 au vendredi 21/04	25/02/17
Le Grand Liot		
Séjour Février	Du lundi 20/02 au vendredi 24/02	07/01/17
Séjour printemps	Séjour du 10 au 14/04 Séjour du 17 au 21/04	25/02/17
Les mercredis 2017 : uniquement pour les centres de loisirs		
Février à Pâques	Du mercredi 01/03 au mercredi 05/04	18/01/17
Pâques à l'Été	Du mercredi 26/04 au mercredi 05/07	15/03/17

Restauration municipale Janvier

LUNDI 9 JANVIER Chou rouge Côte de porc (cuisse de poulet) Purée de pommes de terre Fromage blanc Kiwi bio	MERCREDI 18 JANVIER Salade de perles aux dés de concombres Sauté de veau tandoori Beignets de chou-fleur Petits Suisse	VENDREDI 27 JANVIER Salade d'endives Sauté de bœuf Frites Fromage blanc nature sucré Banane bio
MARDI 10 JANVIER Salade de pommes de terre et tomates Rôti de bœuf Haricots verts Chamois d'Or Galette des rois	JEUDI 19 JANVIER Pamplemousse Cuisse de poulet Riz bio Yaourt nature sucré bio Chou à la vanille	LUNDI 30 JANVIER Pommes de terre vinaigrette Émincé de dinde à la chinoise Brocolis Babybel chèvre Kiwi bio
MERCREDI 11 JANVIER Céleri rémoulade Sauté de dinde à l'orange Semoule bio Babybel Compote bio	VENDREDI 20 JANVIER Rillettes de thon maison Rôti de porc (rôti de dinde) Lentilles bio Gouda bio Clémentines	MARDI 31 JANVIER Carottes râpées bio Spaghettis bolognaise maison Crème dessert vanille
JEUDI 12 JANVIER Salade de riz bio à la niçoise Boulettes d'agneau Jeunes carottes Tartare Orange bio	LUNDI 23 JANVIER Salade iceberg Poisson blanc Purée de pommes de terre Kiri Mousse au chocolat	MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER Taboulé à la semoule bio Sauté de canard Haricots beurre P'tit Louis Orange bio
VENDREDI 13 JANVIER Salade iceberg Pépites de poisson tempura Purée de potiron Saint-Paulin Glace	MARDI 24 JANVIER Tarte au fromage Aiguillettes de poulet Carottes au beurre Petits Suisse Ananas frais	JEUDI 2 FÉVRIER Céleri rémoulade Rôti de bœuf Printanière de légumes Emmental bio Crêpe au chocolat
LUNDI 16 JANVIER Taboulé à la semoule bio Émincé de bœuf sauce tomate Petits pois carottes bio Fol épi Liégeois	MERCREDI 25 JANVIER Salade coleslaw Sauté de porc (sauté de dinde) Gratin de macaronis bio Chamois d'Or Île flottante	VENDREDI 3 FÉVRIER Saucisson sec (pâté pure volaille) Poisson blanc à la vanille Semoule bio Yaourt aromatisé bio
MARDI 17 JANVIER Potage de légumes Filet de saumon Pommes vapeur Kidiboo Pomme	JEUDI 26 JANVIER Potage de légumes et pâtes Rôti de dinde Épinards béchamel Pik et Croq Compote bio	

L'origine des viandes bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
 Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville :
www.ville-saran.fr

La voie de la vocation



À 22 ans, Marion Guiougou se destine de toujours au métier de professeure des écoles. L'issue d'une rencontre précoce et marquante, qui devrait se concrétiser prochainement, pour le plus grand bonheur de cette jeune saranaise.

Une vie est faite de nombreuses rencontres. Et certaines sont déterminantes, Marion Guiougou en témoigne. « Je me destine au métier de professeure des écoles. C'est un choix depuis le CM2. C'est mon enseignante, à l'école du Bourg qui m'a donné envie ».

Depuis, année après année, Marion a poursuivi un parcours scolaire et universitaire « plutôt fluide, sans obstacle majeur ». Un bac ES, puis une licence Science du langage. Elle achève cette année un Master 2 MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) à Orléans-La Source.

En deuxième et troisième années de licence, Marion a intégré le dispositif EAP (Emplois d'Avenir Professeur), mis en œuvre par l'Éducation nationale. Un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans les métiers du professorat, par la voie de l'apprentissage. « J'ai fait des stages de 12 heures par semaine dans une école. C'est là que j'ai acquis le plus d'expérience » confie-t-elle. Une première année à Fleury-les-Aubrais, et la deuxième... à l'école du Bourg de Saran. Simple coïncidence, ou signe du destin ?

Un métier qui évolue

Seule ombre au tableau : « Le concours d'instit'. C'est mon premier échec » explique Marion. « Je l'ai raté l'an dernier, je le repasse au printemps prochain. Avec les stages de cette année, j'aurai plus d'expérience ». L'étudiante est en effet inscrite depuis l'an dernier à l'ESPE d'Orléans, qui remplace l'ancien IUFM dans la formation

des futurs enseignants « J'y suis des cours de français, maths, connaissance du système éducatif, arts plastiques, EPS et musique » détaille Marion. Actuellement, elle fréquente le lycée Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye. « J'ai des cours à mi-temps, je révise à mi-temps et je suis surveillante ». Et si jamais... « Et si j'échoue à nouveau au concours ? je le repasserai encore ou je me dirigerai vers l'enseignement privé » indique notre interlocutrice. « Ce qui me plaît dans ce métier, c'est le contact avec les enfants, de travailler avec eux. Le fait de vouloir transmettre du savoir, des connaissances. En deux ans de stages, j'ai eu le temps de voir, j'ai été confrontée à des élèves « difficiles ». Cela ne m'a pas dissuadée, ça forge. Des amies qui ont eu le concours me parlent des difficultés, l'une d'elles qui exerce en REP (Réseaux d'Éducation Prioritaires) me dit que c'est super difficile... Le métier de professeure des écoles est un métier qui change. Je pense que c'est une vocation en ce qui me concerne. J'ai toujours voulu le faire, j'ai vraiment envie d'essayer ». Marion affiche une détermination sereine.

Pas après pas

Chez Marion, il y a la vocation et la passion, qui elle aussi remonte à l'enfance. Je suis inscrite à l'école municipale de danse depuis le CM2 » précise-t-elle.

L'étudiante a par ailleurs travaillé pendant « 3-4 ans » à la base de loisirs pré-ados de la Caillerette et au centre Marcel-Pagnol, en tant qu'animatrice durant l'été. « C'était en lien avec mon futur métier, je n'ai jamais cherché un autre job » souligne-t-elle. La vocation reprend toujours le pas. Un public privilégié ? « J'ai toujours préféré les CM1 et les CM2, bien plus que les maternelles » précise Marion, qui de sa propre expression « sait où elle va ». Sur la bonne route, assurément.

• **Arnaud Guilhem**

PROFESSEUR DES ÉCOLES

- Généraliste, le professeur des écoles enseigne en maternelle ou en élémentaire. Il doit avoir réussi le **Concours de recrutement des professeurs des écoles**.
- Spécialistes d'une ou deux disciplines, les professeurs certifiés ou agrégés exercent en collège et/ou en lycée général et technologique ou professionnel selon le concours passé (agrégation, Capes, Capet, CAPLP).
- Primaire, secondaire, supérieur... **Désormais, tous les professeurs doivent être titulaires d'un master (bac + 5).**
- Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), se prépare dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation), composantes des universités.
- Trois mentions permettent de se préparer plus spécifiquement aux concours visés : **mention 1^{er} degré** (pour devenir professeur des écoles), **mention 2^e degré** (pour les futurs professeurs de collège et lycée) et la **mention en encadrement éducatif** (pour les futurs conseillers principaux d'éducation).
- Les candidats passent les concours en fin de M1 (CRPE, Capes, CAPLP, etc.).
- En M2, les lauréats effectuent un stage en responsabilité à mi-temps en école ou en établissement scolaire (rémunéré temps plein), en tant que fonctionnaire stagiaire. Tout en poursuivant leur formation en ESPE.



Une nouvelle rubrique pour **LA JEUNESSE**



Parler de ce que font les jeunes et donner la parole aux acteurs de l'éducation sur Saran, parents compris. Tel est le sens de cette nouvelle rubrique interactive. Coup d'envoi !

La page que vous êtes en train de lire est la première d'une nouvelle rubrique de Repères consacrée à l'actualité de la jeunesse saranaise. Ce nouveau rendez-vous mensuel relatera la vie de la direction Éducation et Loisirs de la mairie dans sa globalité, intégrant l'enfance, la jeunesse et aussi la culture, le sport, les affaires scolaires, le Point information jeunesse, le Grand Liot... Il est destiné à redonner du lien, à être interactif et ainsi donnera régulièrement la parole aux enfants, aux jeunes, aux parents, acteurs et partenaires. « Il s'agit ici de montrer ce qu'on fait autour de nos valeurs qui sont écrites dans le Projet éducatif global (PEG), dit **Aziza Chaïr, adjointe municipale à l'Enfance et à la Jeunesse**. De faire connaître ce qui se fait sur le terrain et également d'avoir des retours des co-éducateurs, des enseignants, des parents, pour pouvoir échanger ». Ainsi chaque mois vous pourrez retrouver ici en détail une action, un projet qui s'articule autour des six finalités du PEG (Ndrl : répondre aux besoins des enfants, assurer une mission d'éducation populaire, favoriser le vivre ensemble, être à l'écoute des familles, respecter l'environnement et œuvrer pour une éducation globale). « Repères est très attendu, dit **Philippe Dolbeault, conseil-**

ler municipal délégué à la Jeunesse et au Grand Liot. Ce nouveau rendez-vous est une fenêtre d'échange. Qui va nous permettre de savoir ce que les gens pensent de ce que nous faisons. À partir de critiques constructives, c'est un moyen pour nous de réfléchir, d'avancer, d'évoluer. »

Valoriser les nombreuses actions de la jeunesse

« Cette page est une porte d'entrée, poursuit **Anthony Fourmont, responsable du service municipal de l'Enfance**. C'est important d'interroger les pratiques et les prestations. Le politique va à la rencontre et réinterroge le terrain. Cette rubrique met en lumière ce qu'on fait et relate des activités très concrètes, des projets d'animateurs. Elle sera aussi transparente sur les choix des élus, les moyens... Donnera du quantitatif. Il ne faut pas hésiter à parler de budget, de chiffres, de personnel, d'infrastructures... En résumé, prendre le temps d'expliquer à la population la traduction concrète d'une volonté politique ». *Il s'agit donc à partir d'aujourd'hui de parler des initiatives, des actions méritoires de la jeunesse. Comme l'action de solidarité au Square des Hirondelles, avec*

la fresque réalisée par les jeunes du Vilpot au profit du Secours populaire que vous pouvez lire page 16. Ou bien encore les maraudes que des jeunes ont effectuées en fin d'année. Le numéro de février traitera du handicap et notamment de l'action de l'Adapei 45 avec le centre de loisirs Marcel-Pagnol et la base pré-ados de la Caillerette. Un thème comme La réforme des rythmes scolaires pouvant se décliner sur plusieurs mois. Peuvent également être mises en avant les actions de la jeunesse réalisées avec le Foyer Georges-Brassens : écriture de l'ouvrage : « Les loisirs d'antan et d'aujourd'hui », pièces montées, goûters animés... ou bien encore le projet théâtre qui met en relation une metteuse en scène et des collégiens. La direction Éducation et Loisirs c'est 175 agents (animateurs, at-sems...) qui chaque semaine œuvrent à la qualité de la vie saranaise. « C'est l'image de la ville, conclut Aziza Chaïr. Quand les gens viennent habiter ici, ils regardent en premier les services de proximité : crèche, loisirs, sport... ». À souligner que le Projet éducatif global, clef de voûte de l'action éducative municipale, est en ligne sur le site Internet de la mairie.

• **Clément Jacquet**

Janvier 2017

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 6 janvier

« UTT »

Spectacle de danse, programmation du Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RENSEIGNEMENTS [HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Samedi 7 et dimanche 8 janvier

USM SARAN TENNIS

Championnat jeunes 13/14 ans et 15/16 ans

- > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
- > L'APRÈS-MIDI LE SAMEDI ET LA JOURNÉE LE DIMANCHE.

Samedi 7 janvier

DANSE LIBRE AUTOUR DU CLOWN

Stage pour ados et adultes, proposé par Art's Danse

- > CENTRE JACQUES-BREL
- > DE 11H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
- [HTTP://ARTDANCESARAN.BLOGSPOT.FR](http://artdancesaran.blogspot.fr)

Dimanche 8 janvier

SCULPTURE SUR TERRE

Stage proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM



Du 11 au 23 janvier

EXPOSITION « 34^E SALON DES ARTISTES CHEMINOTS DE L'ORLÉANAIS »

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- 02 38 80 35 61
- CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 13 janvier

PASTELS

Stage adulte, proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H.
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

SÉANCES D'ART FLORAL

Proposé par la Petite Fleur saranaise

- > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
- > À 14H30, 17H ET 20H.



THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Samedi 14 et dimanche 15 janvier

STAGE D'ÉCRITURE

Par l'autrice de « Braises » Catherine Verlaquet, proposé par le Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > DE 10H À 16H
- > RENSEIGNEMENTS AU 02 38 73 02 00
- [HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

USM SARAN TENNIS

Championnat jeunes 13/14 ans et 15/16 ans

- > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
- > L'APRÈS-MIDI LE SAMEDI ET LA JOURNÉE LE DIMANCHE.

Samedi 14 janvier

LA MARCHÉ DU GIVRE

Organisée par l'Usm Saran Marche

- > DÉPART DE LA BASE DE LOISIRS DE L'ORÉE DE LA FORÊT
- > À 13H45
- > RENSEIGNEMENTS [WWW.USMSARANMARCHE.FR](http://www.usmsaranmarche.fr)



PASTELS

Stage adulte, proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 14H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

DANSE AFRICAINE DOUNDANSE

Stage adultes et ados, proposé par Art's Danse

- > CENTRE JACQUES-BREL
- > DE 14H30 À 18H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
- [HTTP://ARTDANCESARAN.BLOGSPOT.FR](http://artdancesaran.blogspot.fr)

Samedi 14 janvier

LE HÉRISSEON QUI VOULAIT DES BISOUS

Stage d'éveil créatif pour les enfants de 3 à 6 ans, proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 15H À 16H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM



Samedi 14 janvier

« FRÉDÉRIC CHOPIN... DES CANONS SOUS DES FLEURS »

Programmation de la Ville

- > THÉÂTRE MUNICIPAL
- 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE 02 38 80 34 19

Dimanche 15 janvier

YOGA DU RIRE

Stage adultes, proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 11H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM



ATELIER CHORÉGRAPHIQUE DANSE CONTEMPORAINE

Proposé par Art's Danse

- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 13H30 À 17H30

USM BASKET NF3

Saran reçoit Club Basket Difs 2

- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > À 15H30



Lundi 16 janvier

USM BADMINTON

Interclubs

> GYMNASSE JEAN-LANDRÉ
> À 20H30

Mardi 17 janvier

USM SARAN TENNIS

Championnat Challenge Caren Seniors 65+

> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
> À 10H.

Jeudi 19 janvier

« BRAISES »

Programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Samedi 21 et dimanche 22 janvier

USM SARAN TENNIS

Championnat jeunes 13/14 ans et 15/16 ans

> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
> L'APRÈS-MIDI LE SAMEDI ET LA JOURNÉE
LE DIMANCHE.

Samedi 21 janvier

TRANSPARENCES ET GLACIS À L'ACRYLIQUE

Stage d'Arts plastiques adultes, proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 22 janvier

SCRAPBOOKING

Stage enfants de 7 à 11 ans, proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

DANSE

Stage enfants de 7 à 13 ans, proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

USM FOOTBALL DH

Saran reçoit St Amand AS

> STADE DU BOIS-JOLY
> À 15H



Dimanche 22 janvier

UNE SCÈNE AU CHÂTEAU

Concert de Phil Twangy & Long Tom

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> À 15H30
> INSCRIPTIONS 02 38 80 34 19

Mardi 24 janvier

RÉUNION PUBLIQUE AUTOUR DU HANDICAP

« La prise en charge des personnes handicapées vieillissantes »

> ANNEXES DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> À 18H30

Vendredi 27 janvier CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE
> À 19H

**Samedi 28 et
dimanche 29 janvier**

USM SARAN TENNIS

Championnat jeunes 13/14 ans et 15/16 ans

> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
> L'APRÈS-MIDI LE SAMEDI ET LA JOURNÉE
LE DIMANCHE.



Samedi 28 janvier

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

> SALLE LUCIEN-BARBIER
> DE 10H À 12H

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Samedi 28 janvier

« SUR LA CORDE RAIDE »

Programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 17H
> RENSEIGNEMENTS
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)
OU 02 38 73 02 00



Dimanche 29 janvier

GOURMANDISES EN PÂTE FIMO

Stage bricolage et loisirs créatifs enfants, proposé par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

USM BASKET NF3

Saran reçoit Assum Basket, club de la Hague

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> À 15H30

Lundi 30 janvier

USM BADMINTON

Interclubs

> GYMNASSE JEAN-LANDRÉ
> À 20H30

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mercredi 1^{er} et Jeudi 2 février

« DANCEFLOOR MEMORIES »

Programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

LA FRESQUE DE LA SOLIDARITÉ

La façade du local du Secours populaire, Square des Hirondelles, connaît une nouvelle jeunesse. Les jeunes du Vilpot y ont réalisé une fresque admirable, forte de sens.

Entraide, partage, solidarité, dignité... Les mots courent sur la nouvelle façade du 124 rue des Bergeronnettes, comme autant de messages de l'action du comité saranais du Secours populaire. La fresque murale réalisée par un graffeur professionnel et les jeunes du relais de quartier du Vilpot est autant une nouvelle signalétique pour l'organisme caritatif qu'une œuvre d'art urbain pour le quartier. On y voit également un visage d'enfant et une colombe qui prend son envol, symbole de l'association. « La façade du local est magnifiquement embellie, joyeuse, colorée à nos couleurs, dit avec satisfaction **Josette Poirier, responsable de la structure.** Cela avait vraiment besoin d'être rafraîchi. Les bénéficiaires l'apprécient beaucoup ainsi que tous les habitants du quartier. Cela me touche particulièrement. C'est la première fois depuis la création du local en 1990 que des jeunes s'impliquent ainsi pour nous. La relève est peut-être là ». La fresque murale d'une surface de 52 m² a été réalisée pendant les vacances

scolaires de la Toussaint. Elle a été inaugurée le 30 novembre en présence d'élus et de représentants de la fédération départementale du Secours populaire. À cette occasion a été remise à l'association la recette récoltée lors de la fête de quartier du Vilpot. 1 172 euros qui ont servi à améliorer le panier festif de Noël des familles, ce qui a fait plaisir à 300 personnes.

Une action éducative d'engagement citoyen

Cette action s'inscrit dans un programme éducatif du relais pour jeunes du Vilpot. La structure travaille en effet sur un projet d'engagement citoyen. Après avoir organisé des débats afin de sensibiliser les jeunes et une action avec Paroles d'habitants avec la distribution de repas à des personnes en situation de précarité, il s'agit là du troisième volet du programme. D'autres sont à venir. « Le relais jeunes n'est pas qu'un lieu d'activités, dit **Ahmed El Yousfi, animateur.** Il permet d'aller à la rencontre des autres. Nous nous sommes tous forgés par des rencontres. Ce genre d'opération permet aux jeunes d'ouvrir leurs champs de vision, leur champ de vie. La création de cette fresque a permis de sensibiliser les jeunes à l'action du Secours

populaire, au travail des bénévoles ». Ce sont au total 16 jeunes qui, en compagnie du graffeur Luc Foulon, ont réalisé cette œuvre artistique de qualité. « Ce n'est pas tous les jours qu'on peut aider une association, dit **Exaucé, 17 ans.** Maintenant avec la façade ça fait plus boutique. Les gens se sentent comme dans un magasin et ne viennent pas comme des nécessiteux ». Et au passage de battre en brèche certains préjugés sur la jeunesse d'aujourd'hui. « J'avais déjà graphé mais là c'est pour une bonne cause, dit **Sergia, 13 ans** ». « On peut aider gratuitement, rendre service, poursuit **Helda, 14 ans.** Je me suis naturellement portée volontaire ». Pour **Alexandre, 15 ans** : « J'avais déjà fait du graff mais là j'étais plus motivé. J'ai aussi appris qu'il y avait un Secours populaire à Saran et ce qu'il faisait ». Aujourd'hui l'implication des jeunes va croissante. Certains ont décidé de participer concrètement à la vie du comité. Ils ont lancé spontanément l'idée d'organiser une braderie au profit de l'association en collectant des vêtements. Ils participent ce mois-ci à la collecte alimentaire du Secours populaire à Carrefour. Des bonnes actions de la jeunesse pour une bonne cause commune.

• Clément Jacquet





BONNE CONDUITE ASSURÉE !

Depuis la mi-octobre, le centre-bourg de Saran accueille une école de conduite. Cette SARL baptisée « Wise up », se concentre pour l'heure sur les différentes formations liées à la conduite automobile.

C'est le 14 octobre dernier que l'école de conduite « Wise up » (« réussir ») a ouvert officiellement ses portes, dans le centre-bourg de Saran. Une date liée à l'obtention de l'agrément préfectoral.

Au préalable, son local, sis au 220 rue du Bourg, a fait l'objet de travaux d'aménagement, avec notamment une salle de code pouvant accueillir une quinzaine d'élèves, et des travaux, ceux-ci d'accessibilité durant l'été dernier. Après les dépôts et retours de dossiers et la réception de l'agrément, la pose de l'enseigne début décembre a marqué la touche finale à l'installation. L'idée de créer sa propre auto-école était depuis quelque temps dans l'esprit de **Abdel Nachit**. Restait à trouver sa localisation. « J'ai fait le choix de Saran » explique ce trentenaire fleurysois. « Je me suis renseigné sur la concurrence, afin de ne pas empiéter sur celle-ci. La zone du bourg ne m'a pas semblé trop desservie en

matière d'auto-école, et en termes d'élèves je pense que c'est suffisant pour faire tourner l'activité ». Actuellement, l'école de conduite, qui est ouverte 6/7 jours, compte une dizaine d'élèves. « Ça se passe plutôt bien. Les élèves sont satisfaits. J'ai reçu un bon accueil de la part des voisins, et j'ai adhéré à l'Union des commerçants qui m'a très bien reçu. Saran est une bonne ville, il y fait bon vivre » confie notre interlocuteur.

Un suivi attentif

Abdel Nachit n'a rien d'un novice en matière de conduite automobile et de formation. « J'ai exercé pendant 9 ans chez Serrault à Orléans. J'ai passé tous mes diplômes au centre de formation, rue de Montaran, et j'ai travaillé à « Orléans conduite », place De Gaulle à Orléans, ce qui m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une petite structure. Puis j'ai commencé les démarches afin de créer mon auto-école » détaille-t-il. Pour l'heure, Abdel Nachit travaille seul. « Wise up », son école de conduite dispense en premier lieu la formation au permis de conduire automobile (Permis B). Elle propose également la conduite accompagnée, la conduite supervisée, afin de compléter sa formation, (minimum 3 mois et 1 000 km), et le perfectionnement à la conduite automo-

bile. L'auto-école permet également de repasser le code et/ou la conduite, dans le cas d'une annulation du permis. Titulaire du permis 2 roues (scooter et moto), Abdel Nachit envisage à terme de proposer la formation au BSR (Brevet de Sécurité routière) et au permis AM (scooter jusqu'à 50 cm³, pour les plus de 14 ans).

Sans oublier le permis moto pour les majeurs, et peut-être un jour le permis bateau. Mais pour l'instant le patron de « Wise up » respecte ses priorités : « J'entends gérer au mieux mes élèves. Je ne compte pas m'agrandir, même si à terme je n'exclus pas d'employer une secrétaire. Je suis confiant pour l'avenir et par rapport à l'activité. La page Facebook de l'auto-école fait son effet. Les élèves sont satisfaits, se sentent soutenus. Il y a une interactivité, ils en parlent en bien autour d'eux ». Autant le dire, « Wise up » est déjà sur la bonne route.



• Arnaud Guilhem

WISE UP EN BREF

Activité : École de conduite
Adresse : 220 rue du Bourg 45770 Saran
Tél. : 02 38 83 70 28
sur Facebook : Wise Up École de conduite



LE SPORT SARANAIS À L'HONNEUR

Vendredi 9 décembre, l'ensemble du mouvement sportif saranais avait rendez-vous à la halle des sports, à l'occasion de la cérémonie des sportifs et dirigeants méritants. Une soirée conviviale marquée par de nombreuses récompenses.

Plus de 400 Saranais se sont rassemblés pour la traditionnelle soirée des sportifs et dirigeants méritants. Une soirée conviviale, au rythme enlevé, ponctuée par les interventions acrobatiques et spectaculaires de Carline et Diane. Comme à l'accoutumée, **Patrick Langer, responsable du service municipal des sports et Jacky Mazzuca, adjoint au sport**, ont animé ce rendez-vous au cours duquel les élus ont rendu hommage et récompensé les sportifs s'étant illustrés récemment. « Cette soirée est une tradition, un temps fort » confie volontiers Jacky Mazzuca, avant de souligner qu'« il s'agit de rendre hommage aux sportifs, mais également à tous les bénévoles et aux dirigeants sans qui rien ne pourrait se faire ». Ainsi, le sport à Saran affiche une belle vitalité, avec plus de 4 500 licenciés, 25 sections et associations de l'USM et 3 de l'Asfas. Fait important, la quasi-totalité des disciplines était représentée cette année lors de la cérémonie.

Au plus haut niveau

Hommage fut tout d'abord rendu à **Alexandre Matéos** (Paramoteur), désormais ex-saranais, qui au cours des quatre dernières saisons a cumulé les performances, en décrochant à plusieurs reprises les titres de champion de France, d'Europe et du Monde de sa discipline. Puis ce fut

naturellement le tour de l'équipe première du Handball, entraînée par Fabien Courtial, championne de France 2015-2016 en pro D2, et qui évolue cette saison avec brio en Lidl StarLigue. Une épopée sportive unique qui ne pouvait être que récompensée. Pour sa part, **Gloria Agble-magnon** fut récompensée pour son titre de championne du monde junior du lancer



de poids indoor et celui de championne d'Europe du lancer de marteau en sport adapté en 2016. La jeune athlète de l'Asfas a été également la première Saranaise à participer aux J.O. Elle s'est classée 10^e en finale du lancer de poids des jeux paralympiques de Rio. **Valentin Tabellion**, licencié à l'USM Cyclisme, poursuit sa progression au haut niveau, avec 3 nouveaux titres de champion de France juniors sur



piste (scratch, kilomètre et poursuite individuelle) et une 6^e place lors du championnat du monde.

Des performances collectives

Outre les performances individuelles, telles celle d'**Aurore Leclerc** en tir-à-l'arc (3^e

lors des championnats de France 3D) ou encore celle de **Pierre Souriau** au tennis, classé 15/4, la saison écoulée a fait la part belle aux performances collectives. Que ce soit en handball, avec les titres de champions départementaux et régionaux pour les moins de 12 ans et moins de 14 ans ; en équitation avec les tout petits médaillés d'argent aux championnats de France ; mais aussi en water-polo, avec l'équipe première, ou en football avec les U14 et U17 ; ou encore avec l'équipe senior de natation synchronisée. « Cette saison témoigne, plus largement, de résultats d'ensemble cohérents pour Saran » résume Patrick Langer. Au-delà des sections et des clubs, on peut aussi rendre hommage à l'équipe de futsal du collège Montjoie, championne de France UNSS, et aux sportifs des Cent Arpents pour leurs bonnes performances lors des compétitions de sport adapté. Parmi les bénévoles dirigeants à l'honneur, **Étienne Bausmayer**, présent à l'USM Football depuis 25 ans, tour à tour joueur, éducateur, dirigeant et membre du comité directeur. À l'USM Tennis de table, **Olivier Renou**, président de la section depuis 16 ans, et **Bernard Tonin**, secrétaire de la section depuis 5 ans. Tous deux encadrent les entraînements des résidents des Cent Arpents.

Cette soirée conçue, organisée, animée, mise en lumières et sonorisée par les agents des différents services municipaux s'est conclue autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié proposés par la cuisine centrale. **L'occasion de découvrir l'édition 2017 du guide « Saran Sport » fraîchement parue.**

• **Arnaud Guilhem**



Le site de la Châtonnerie mis à l'index

La mairie vient d'engager, comme la loi le lui permet, une procédure d'abandon manifeste du site de la Châtonnerie, véritable verrue urbaine. Il s'agit, dans l'intérêt général, de sortir d'une situation de blocage qui a par trop duré.

Une friche industrielle de cinq hectares qui depuis de trop longues années défigure l'entrée de ville et exaspère les riverains. Lassée de ce statu quo et après avoir fait preuve d'une grande patience, la mairie vient de lancer une procédure de constat d'abandon manifeste du site de la Châtonnerie afin de faire évoluer

d'attirer d'éventuels investisseurs et repreneurs. Et au mieux qu'un projet d'aménagement leur soit présenté. La procédure d'abandon manifeste a été enclenchée fin décembre. Les propriétaires, réunis au sein d'un syndicat de copropriété, ont trois mois pour se manifester et proposer des solutions.

Un appel à la responsabilité

Après avoir recensé les propriétaires en interrogeant le Service national des hypothèques, la mairie a dressé un procès-verbal provisoire d'abandon. Il s'agit d'un document juridique constitué du constat effectué par la Police municipale, de relevés, de témoignages, de photos. « Le constat provisoire sera notifié à chaque propriétaire pour mettre fin au désordre, à la déshérence, explique **Olivier Ciotteau, directeur général des services municipaux**. Si les propriétaires se manifestent il y a alors possibilité qu'ils s'engagent, dans le cadre d'une convention, à prévoir les travaux pour mettre fin à l'abandon. Dans le cas contraire, il est établi un procès verbal définitif et la procédure, dans le cadre d'un projet d'intérêt public, peut aller jusqu'à l'expropriation ». La mairie par le passé est intervenue de façon récurrente. Devant la dangerosité du site et les désagréments qu'il génère (Ndlr : il y a eu des départs d'incendie, un accident qui a fait un blessé...), les riverains ont par le passé signé une pétition. La Ville a procédé à des mises en demeure en 2010 et 2015 afin de sécuriser et de défricher le site. Si la première action a été suivie d'effets la seconde est

restée sans suite. Les herbes folles ont depuis envahi tout l'espace et les quatre bâtiments menacent ruine. Pourtant des projets ont été régulièrement évoqués. Des équipements de loisirs, d'hôtellerie, un magasin de sport, du futsal... devait démarrer en 2014, mais qui a échoué. Les choses aujourd'hui s'accroissent. La mairie en novembre a envoyé aux riverains une lettre les informant de son action en cours. « Nous avons intégré le site dans le PLU que nous venons de valider afin d'avoir du poids dans l'évolution de la RD 2020 », dit Jean-Paul Vanneau. Le site de la Châtonnerie est en effet un réel enjeu pour le



les choses de façon positive. « C'est un dossier éminemment important tant pour l'évolution de la RD 2020, l'aménagement de la ville que pour la vie du quartier, signale **Jean-Paul Vanneau, conseiller municipal délégué à l'urbanisme et à l'aménagement**. Nous ne pouvons pas laisser faire n'importe quoi. Il est important que cette zone soit aménagée. Il s'agit cependant d'une propriété privée et nous n'avons pas la main sur la destinée de cet emplacement. Nous nous heurtons depuis des années aux propriétaires. Devant cette situation de blocage nous essayons de provoquer les choses en utilisant tous les outils à notre disposition. Cette procédure est un levier intéressant pour déclencher une réaction positive ». Les élus espèrent qu'à minima les bâtiments soient démolis afin



développement urbain de la ville. La mairie souhaite y mixer de l'habitat et des petites et moyennes enseignes commerciales. « Le nouveau document d'urbanisme de la ville prévoit que cet espace fasse l'objet d'un aménagement d'ensemble et non pas d'actions morcelées. Nous avons espoir que le bon sens et les bonnes volontés l'emportent », conclut l'élus à l'aménagement et à l'urbanisme.

• **Clément Jacquet**



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
 Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilitée à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
 À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 18 novembre 2016

- Débat d'orientations budgétaires 2017 - Ville et Budgets annexes :

La loi prévoit que chaque année, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget communal, un débat ait lieu sur les orientations budgétaires pour l'année suivante.

- Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2017 :

Le conseil municipal a limité à cinq les possibilités d'ouvertures dominicales (15 janvier, 3, 10, 17, et 24 décembre 2017).

- Subvention à l'Association France Cuba - Aide achat matériel de médecine dentaire :

Ce pays souffre du blocus qui lui est imposé. Il s'agit d'aider à la formation de futurs professionnels de santé.

- Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale des Communes et Communauté du Loiret - Demande de création, adoption des statuts :

Les collectivités territoriales s'associent pour créer une intercommunalité répondant à un besoin de recueillir les chiens et chats errants, aux obligations légales, et garantissant le respect des contraintes sanitaires.

- Tarifs :

Les tarifs des prestations municipales ont été adoptés.

- Donation au Secours populaire français :

Il s'agit d'une subvention exceptionnelle à cette association qui bénéficie du reversement des 1 172 € récoltés en buvette et restauration lors de la fête du Vilpot le 10 septembre 2016.

Vendredi 25 novembre 2016

- Avis de la Commune de Saran sur le projet de transfert de compétences en vue de la transformation de la communauté d'agglomération en Communauté urbaine.

- Avis de la Commune de Saran sur le projet de statuts de la communauté urbaine.

- Avis de la Commune de Saran sur le projet de pacte de gouvernance et de confiance métropolitain. Pour ces trois délibérations, voir l'article de la rubrique « Regards » pages 4 à 7 du présent Repères.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Le Chiffre du Mois

92



C'est le nombre de pages du Guide pratique municipal 2017. La nouvelle mouture de ce document indispensable, se veut complète, actualisée, agréable à consulter et simple d'utilisation. Que ce soit pour les démarches administratives, les services municipaux en lien avec la population, l'urbanisme et l'habitat... jusqu'au listing des associations, les rubriques sont claires, exhaustives et pratiques.

« Tous les chapitres sont mis à jour explique Aurélie Rappeneau, responsable du guide. Il a été ajusté afin de répondre aux plus près aux besoins des administrés et offrir un maximum d'outils. Sa réalisation représente plusieurs mois de travail avec l'ensemble des services lesquels du fait de la gestion municipale en régie directe sont en lien avec la population, d'où l'importance du nombre de pages ». La version papier du guide se décline en version numérique : on peut développer une information via les flash codes, et ainsi bénéficier de nombreux plus : points interactifs, son, vidéo, démarches en ligne... Pour plus de réactivité, les coordonnées des entreprises sont quant à elles consultables sur le site Internet de la ville. Le plan de ville 2017 est également réactualisé, il accompagne le guide et offre dans sa version numérique la possibilité de recherches ciblées : scolaire, santé, sport... Les deux documents sont en cours de distribution.

• C-J

EN BREF...

Médiathèque

La boîte à retour des livres sera réouverte à partir du **4 janvier prochain, du lundi au vendredi de 9h à 17h.**

Billet suspendu, Culture pour tous !

Le principe est d'offrir des places de spectacle à des personnes qui n'ont pas les moyens d'assister à une représentation. Comment participer ? À tout moment vous pouvez faire un don du montant de votre choix pour financer les billets suspendus (qui sont au tarif réduit de 12€). Une boîte est mise à votre disposition à l'accueil du Théâtre, vous pouvez aussi faire un don par chèque ou CB. Comment en bénéficier ? Pour chaque représentation un minimum de deux billets sera mis à disposition. Il vous suffit d'en faire la demande à l'accueil du théâtre. **Plus d'informations 02 38 73 02 00 ou www.theatre-tete-noire.com**

Brûlage des résidus de jardins

Le brûlage des résidus de jardins est interdit en application de l'article 84 du règlement sanitaire du département. Les déchets devront être apportés à la déchetterie ou mis en dépôt aux fins de compost. Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est également strictement interdit.

La déchetterie de Saran située Rue Marcel-Paul est ouverte le lundi de 14 heures à 17h30 ; du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le dimanche de 9h à 12h.

Objectif « zéro phytosanitaire »

Depuis le 1^{er} janvier la réglementation proscrit l'usage des produits phytosanitaires par les communes, notamment pour l'entretien des espaces verts. Les services de la Ville ont anticipé cette nouvelle donne avec un plan de désherbage et différents outils.

Depuis quelques jours, la réglementation (Loi « Labbé » du 6 février 2014 et article 68 de la loi relative à la transition énergétique) interdit le recours aux produits phytosanitaires par les communes pour l'entretien de nombreux lieux du domaine public. Au 1^{er} janvier 2019, l'usage de tels produits sera proscrit pour les particuliers. L'objectif étant de réduire drastiquement la présence de ces pesticides dans notre environnement.

À Saran comme partout ailleurs, les zones directement concernées par cette mesure sont les espaces verts, les promenades ouvertes au public et les voiries. Le service Espaces verts doit ainsi faire face à de nouvelles contraintes. « Ce qui nous impacte le plus, c'est l'interdiction des désherbants » précise **son responsable Philippe Rota** « Il faut s'en passer, comme pour l'entretien des caniveaux et des fils d'eau. Pour autant, cette restriction d'usage de produits phytosanitaires a été anticipée par le

service. « Nous avons mis en place un plan de désherbage au niveau de la commune. Il permet de définir des zones précises et de mettre en œuvre différents types de désherbage » expliquent **Philippe Rota et Alexandra Bonnamy, son adjointe**. Une gestion raisonnée et différenciée qui peut naturellement interpeller les habitants. « D'où la nécessité d'expliquer aux saranais notre manière de travailler » souligne **José Santiago, adjoint aux travaux et à l'Environnement**.

Une nouvelle approche induite

La nouvelle réglementation en vigueur entraîne de fait le recours à de nouveaux procédés et se traduit par des achats et des investissements. « Avant, nous utilisions annuellement pour 5 000 euros de désherbant » donne à titre de repère Philippe Rota. Au cours des derniers mois, un nouveau désherbeur thermique, le Ripagreen, a été testé et acheté. Cet outil doté d'un large bec offre une largeur de travail de 40 cm et fonctionne avec une consommation réduite en gaz. Deux autres exemplaires seront prochainement acquis pour 4 600 euros, afin



d'équiper chaque équipe. Un achat pris en charge par le service. Pour parfaire ce désherbage thermique, qui porte principalement sur les caniveaux, deux engins seront acquis d'ici le printemps : une deuxième balayeuse, de taille plus réduite et attelée au tracteur, équipé d'un bac de ramassage. En ce qui concerne globalement l'herbe, l'investissement sera consacré à l'achat d'une machine à production d'eau chaude. Une eau projetée sur l'herbe avec une bulle d'amidon qui fait exploser les cellules de la plante.

Un changement des regards

« Cette machine sera utilisée selon le plan de désherbage, donc pas partout. Et c'est très important que les saranais le comprennent : il y a des endroits où l'herbe restera, elle sera tondue » indiquent les responsables. Le regard des administrés sur les espaces verts devra évoluer, car c'est

à une petite révolution que nous allons assister.

Le « zéro pesticide » constitue une nouvelle étape pour le service Espaces verts. Elle se traduit par 75 000 euros d'investissement. « Ce matériel va également servir dans les chemins communaux, les parkings, les écoles et les autres établissements municipaux » souligne José Santiago.

2017 sera une année de transition, avec une mise en œuvre progressive des matériels et de l'entretien des espaces verts communaux.

• **Arnaud Guilhem**





CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Pour Saran, en 2017 comme en 2016.

L'année passée a vu la mise en service du nouveau réseau d'eau potable qui assure aux Saranais une eau de meilleure qualité. À charge désormais pour la Communauté Urbaine de bien entretenir le nouveau château d'eau en n'hypothéquant pas le travail de la régie municipale. L'école des Sablonnières s'est agrandie avec l'ouverture d'un local dédié à l'accueil périscolaire et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été adopté lors du Conseil municipal de décembre afin de préserver les intérêts des habitants de notre ville, juste avant le transfert de cette compétence à Orléans Métropole. 2016 a aussi été marquée par l'organisation en mai du vote sur le devenir de l'intercommunalité. Moment de démocratie s'il en est, cette consultation a mis en avant les doutes des Saranais sur cette évolution. Enfin, comment ne pas finir avec deux belles reconnaissances qui témoignent du dynamisme de notre ville : le Théâtre de la Tête Noire, reconnu scène conventionnée art et création jeunesse/écriture contemporaine et l'épopée jusqu'au titre de l'USM handball.

2017 s'annonce déjà favorablement avec notamment la réouverture de la médiathèque, le nouveau pont sur la bretelle d'autoroute qui va désenclaver Oréliance et la poursuite du développement économique avec la zone commerciale des Cent Arpents et la zone artisanale de la Motte Pétrée.

L'ensemble des élu-e-s du groupe majoritaire vous souhaitent une bonne année 2017.

Retrouvez-nous sur : **continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr**

Mathieu GALLOIS

pour le groupe majoritaire



SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

À l'occasion de cette nouvelle année, le groupe municipal d'opposition SMS adresse à l'ensemble des Saranaises et Saranais tous leurs meilleurs vœux pour 2017.

Nous ne reviendrons pas sur l'année qui vient de s'écouler. Nous avons eu l'occasion de faire part de nos positions tout au long de l'année.

L'année 2017 va être marquée par les élections présidentielles et législatives. Ce sera une année importante pour l'avenir de notre pays. Vos votes seront décisifs pour permettre à notre pays de se redresser sur le plan économique.

Nous continuerons à jouer notre rôle d'opposant en apportant notre point de vue sur les projets mis en place par la majorité municipale sans tomber dans la critique systématique mais en mettant en exergue notre vision de la commune telle que nous la pensons et telle que vous la souhaitez. Nous continuerons à nous battre si nous considérons que certains projets ne vont pas dans ce sens, notamment sur le plan de l'urbanisation et des investissements pour améliorer l'entretien de notre commune. Nous approuverons les projets si cela correspond à notre ambition pour SARAN, nous l'avons d'ailleurs démontré et plus particulièrement au niveau de la politique sportive. SARAN va poursuivre son chemin dans une métropole naissante. Nous avons toute notre place pour continuer à apporter aux habitants un service de proximité de qualité.

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux de réussite, de santé et de bonheur.

Laurent LHOMME

et le groupe d'élus SMS



SARAN POUR TOUS

Texte non parvenu

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous



Un Terrain à sa main

À 17 ans, Quentin Legrand compte depuis quelques mois parmi les 10 Meilleurs Apprentis de France (MAF) dans la catégorie Aménagements paysagers. Une distinction qui récompense l'implication et la motivation de ce jeune saranais. La première pierre d'un cheminement professionnel déjà bien tracé.

C'est le 8 février prochain, sous les ors de la prestigieuse Sorbonne, que Quentin Legrand, accompagné de ses parents, se verra décerner officiellement la médaille de Meilleur Apprenti de France (MAF) dans la catégorie *Aménagements paysagers*.

À 17 ans, ce jeune Saranais à la tête bien sûr les épaules, témoigne d'une certaine maturité. Il est pleinement conscient de la valeur et de l'intérêt de cette distinction. « Plus tard, ce sera plus facile pour trouver du travail. Ce sera une confiance supplémentaire pour les clients si je crée mon en-

treprise » argumente-t-il posément. L'aventure a commencé au printemps dernier. Scolarisé alors en deuxième année de bac professionnel *Aménagements paysagers* au lycée horticole de la Mouillère à Orléans, Quentin s'est présenté à ce concours. « C'est un choix personnel.

Je voulais voir d'autres choses, voir si je pouvais être distingué. J'étais confiant » se remémore-t-il. La suite, ce sont au fil des mois des sélections départementales régionales, puis nationales, qui se sont achevées le 24 septembre dernier à Bordeaux. Ce jour-là, le futur bachelier se rapproche du saint Graal. Au programme des épreuves, « une partie reconnaissance des végétaux, une partie technique avec des questions, et puis la pratique » détaille-t-il. Un ultime test réussi. Dans la foulée, Quentin se voit attribuer la médaille d'or au concours du Meilleur Apprenti de France (MAF). Il compte parmi les 10 candidats récompensés, sur la trentaine sélectionnée au niveau national. Pour un apprenti, c'est un coup de maître ! « Mon entourage était content. Je sentais que c'était à ma portée » confie le lauréat sans fausse modestie.

L'appel du dehors

Le choix de Quentin pour un bac professionnel trouve ses racines dans l'enfance.

« Depuis tout petit, j'aime être dehors, bricoler avec mon père. J'aimais bien tout ce qui était végétal. Au tout début, je pensais même faire maçon. Mes parents m'ont fait observer un jour que les travaux paysagers seraient moins physiques que la maçonnerie. Dans les faits, ça dépend des fois » explique le jeune homme non sans humour. L'enseignement général ? « Ça m'agaçait, c'était plus possible » tranche-t-il sur le même ton, avant d'asséner

« J'ai eu une chance, celle de savoir ce que je voulais faire et que cela me plaise ». Ce sera donc un bac professionnel *Aménagements paysagers*. « C'est le diplôme le plus complet en 3 ans, en apprentissage. Soit une semaine sur deux « chez l'employeur », ou plus précisément chez son maître d'apprentissage, à Saint-Jean-de-Braye, et l'autre semaine en cours. Quentin n'a pas eu à chercher trop longtemps son entreprise d'accueil. Il y a effectué deux stages quelques années auparavant. Sa formation porte pour l'essentiel dans « tout ce qui concerne l'aménagement d'un jardin, sa création, son entretien. De l'arbre aux plantes, des terrasses en bois aux massifs et décors minéraux ». Et le jeune homme qui se décrit « sérieux et déconnard » se sent bien dans son élément et dans sa filière profession-

nelle. « L'entreprise réalise des créations chez les particuliers. Elle est bien connue et réputée pour former des apprentis et les embaucher. Elle compte une vingtaine de salariés et un bureau d'études. On travaille souvent par équipe de trois, pour l'heure je suis exécutant. Ça se passe super-bien. Le résultat est gratifiant. En une journée, certes, ce n'est pas grand-chose, mais on a avancé et le client est content » explique-t-il avant de glisser « Travailler en entreprise m'a fait gagner en maturité ». C'est un fait. Alors dehors, il y a les aléas de la météo, comme le froid et la pluie... « Quand on est parti dans le boulot, pas de souci » évacue prestement Quentin.

L'œil et la mémoire

On l'aura compris, notre Meilleur Apprenti de France a un goût prononcé pour le terrain. « Je compte bien y rester et ne pas travailler dans un bureau » commente-t-il.

« Le plus compliqué dans mon travail, c'est la connaissance des végétaux. Les connaître et les reconnaître, selon les espèces, les familles, les variétés. Il faut faire travailler l'œil et la mémoire ». Pour ceci, Quentin a du temps et des années de pratique devant lui. D'ici là, il y a l'échéance du bac, en juin prochain. Et puis « J'ai envie de continuer avec un BTS, plus des spécialisations dans certains domaines, car j'aimerais m'installer à mon compte plus tard » confie-t-il. « Le BTS, c'est soit à Tours, soit à Angers, toujours en alternance car c'est une bonne solution. Il faudra donc bouger, cela ne me laisse pas le choix ».

Il y a les études et le travail. Il y a aussi les loisirs, auxquels peut s'adonner Quentin comme tout jeune de son âge. « Je sors un peu, je bricole chez moi, j'ai fait du basket, mais je ne fais plus de sport, car après le travail... » Cet aîné d'une fratrie de trois enfants se déclare confiant pour le futur. « Il faut toujours être confiant » insiste-t-il. Après le concours de Meilleurs Apprentis de France, il pourra dans quelque temps prendre part au prestigieux concours de Meilleurs Ouvriers de France (MOF). « C'est à voir » glisse Quentin de manière dubitative et toujours avec humour. Un jeune homme résolument « bien dans sa peau et dans sa vie ».

• Arnaud Guilhem



LES ROUES

du plaisir



De nombreux jeunes mais aussi de plus en plus d'adultes s'adonnent au plaisir du roller au sein de l'USM. Un sport qui est pratiqué ici pour le simple loisir.

Glisser sur le macadam à la recherche du rêve, de la liberté et de l'équilibre. La rollermania a ses adeptes au sein de la section de l'USM qui compte 90 licenciés, âgés de 4 à 70 ans. Un effectif qui la classe au 3^e rang du Loiret. « Nous pratiquons le roller sans compétition, pour le simple loisir, le plaisir et la convivialité, explique le **président Olivier Mermet**. Nous avons enregistré cette rentrée une hausse de 30 % des effectifs chez les enfants (Ndlr : la section Baby des moins de 11 ans compte 50 jeunes, dont 80 % de filles). Il s'agit d'un pic qui correspond à un effet de mode. Un engouement qui s'explique par le succès de la série télé *Soy Luna*, des articles de presse ». Quatre roues accrochées à chaque pied, ils slaloment entre les obstacles avec adresse, sillonnent les pistes cyclables avec entrain. Depuis 15 ans, l'USM roller propose cette activité où la satisfaction, l'amusement et la variété des sensations ressenties font de ce dérivé américain du patin à roulettes un sport

dans le vent. « Nous avons eu de nombreuses inscriptions suite au 1^{er} Forum des associations qui s'est tenu en septembre, poursuit le président. Nous avons installé un skate parc aux abords de la Halle des sports et les démonstrations ont eu beaucoup de succès. Cinq parents ont même pris leur licence lors de l'inscription de leurs enfants. »

Dès le printemps, les randonnées

Le roller s'adresse en effet à tous car ne requiert pas de qualités athlétiques mais simplement une bonne condition physique comme pour la pratique de la bicyclette ou de la marche. L'apprentissage est facile et rapide. C'est un sport doux et les sensations sont immédiates. Casques vissés, protections aux genoux, coudes et poignets, ils et elles, s'ébrouent au gymnase du Bourg pour travailler leurs techniques (les mercredis et vendredis pour les jeunes, le samedi pour les adultes). Lorsque les beaux jours sont là, place aux

sorties extérieures sur les pistes cyclables ou les voies vertes. Ormes, le Pôle 45, les bords de Loire... autant de terrains de randonnée et d'aventure lors de balades pour le seul plaisir de rouler. Le club, qui a cessé il y a deux ans sa pratique acrobatique, propose, pour celles et ceux qui le désirent, de s'inscrire à des compétitions pour adultes, sous forme de relais par équipes. Toutes les sorties sont encadrées et sécurisées par les neuf animateurs. La convivialité n'est pas un vain mot ici. Citons dans le calendrier : la sortie à la patinoire en mars, le goûter en juin, la soirée déguisée en octobre (sur le thème des animaux en 2016 et celui d'Halloween en 2017), les après-midi goûter avec déguisement sur le thème de Noël... Si vous demandez à n'importe quel rider (c'est le nom des pratiquants) de décrire l'impression que donne le quatre roues en ligne, il vous dira d'essayer vous-même. Alors chaussez les patins !

• **Clément Jacquet**



L'USM ROLLER EN BREF

Section créée en 2001

Président : Olivier Mermet

Secrétaire : Isabelle Amiad

Trésorière : Véronique Leduc

Effectif : 90

Subvention municipale : 1 100 euros

Cotisations : 45 euros pour les enfants saranais, 50 pour les non saranais. 65 euros pour les adultes saranais. 70 pour les non saranais.

Adresse : 106, rue du Hameau. 45700 Saran

Tel : 06 72 92 52 05

Courriel : olivier.mermet@cegetel.net

Blog : usmsaranroller.wordpress.com

Le petit-déjeuner, un rendez-vous capital

UNE AFFAIRE DE GOÛT #27

Depuis plusieurs années, Céline Aguillon, diététicienne à la Cuisine centrale de la Ville, sensibilise les jeunes écoliers saranais et leurs parents aux bienfaits de la collation matinale. À l'initiative de l'école maternelle des Sablonnières, trois nouveaux rendez-vous sont organisés ce mois-ci.

Je petit-déjeune, tu petit-déjeunes, il petit-déjeune, nous petit-déjeunons...

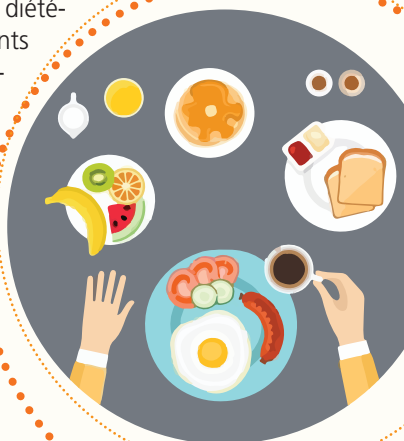
Cette conjugaison guère usitée correspond quelque peu au statut actuel de la collation du matin, parent pauvre en matière de repas. Par habitude, par manque de temps et autres raisons, ce rendez-vous important pour le capital santé de chacun est souvent réduit à sa portion congrue, voire délaissé.

Partant du principe que les bonnes habitudes se prennent tôt, la Ville a initié un travail de sensibilisation auprès des jeunes écoliers saranais. « Cette démarche a commencé il y a 7-8 ans à l'école Marcel-Pagnol » se remémore **Céline Aguillon, diététicienne à la Cuisine centrale de la Ville**, et actrice principale de l'opération. Depuis trois ans, l'opération a repris. « L'objectif est de sensibiliser les enfants et les parents sur l'intérêt du petit-déjeuner, ses apports, ses avantages. Car les enfants déjeunent de moins en moins » explique-t-elle « et avec un organisme à jeun, les facultés intellectuelles ne sont pas au maximum ».

Sensibiliser dès le plus jeune âge

Concrètement, l'opération de sensibilisation commence à 8h30, à l'école. « Il s'agit de faire découvrir aux enfants un petit-déjeuner de base. La Ville en fournit une partie, avec le beurre et la confiture ; les familles apportent le pain » détaille Céline Aguillon. Le tout est accompagné d'une boisson chaude, le plus souvent lactée. « Il s'agit d'un moment privilégié. Un temps de partage, un temps d'apprentissage, afin de se familiariser avec la pratique du petit-déjeuner » souligne la diététicienne. « À chaque fois, les enseignants, parents et enfants répondent présent ». Dans l'absolu, Céline Aguillon souhaiterait aller encore plus loin dans la sensibilisation, « en mettant de côté les produits industriels ». Pour l'heure, cette opération de sensibilisation doit se dérouler les lundis 16, 23 et 30 janvier, de 8h30 à 10h, à l'école maternelle des Sablonnières, et ce, à l'initiative de **Virginie Froissart la directrice**. Une opération amenée à être reconduite dans d'autres écoles de Saran.

• **Arnaud Guilhem**



CARNET DE ROUTE NOVEMBRE 2016

Nous saluons l'arrivée de

Théo FOURNIER - 1^{er} novembre
Jordy BATHELEMY YOUAN - 3 novembre
Naomie AUTOCHIW - 6 novembre
Kamron LHOTELLIER - 6 novembre
Safia BALDE - 7 novembre
Alpha BALDE - 7 novembre
Tess GATIEN - 16 novembre
Romane LALUQUE - 19 novembre

Nina PRUD'HOMME - 22 novembre
Chloé DURVILLE SHAWALY - 22 novembre
Ève DURVILLE SHAWALY - 22 novembre
Nino MAUPETIT - 24 novembre
Thaïs RIGOT - 27 novembre
Mouhamed DIEYE - 29 novembre
Emir BELGHITH - 30 novembre

Nous regrettons le départ de

Elisabeth ALAYRANGUES - 87 ans
Robert SALLÉ - 84 ans
Jean JURANVILLE - 77 ans
Jacqueline GAUTHIER épouse BOURBON - 91 ans
Jeannine MAUTUEZ - 81 ans
Michel PELLIN - 89 ans
Jacky FOUCHER - 63 ans
Maurice DUPLAN - 86 ans
Justin DELAUNAY - 91 ans
André CHRETIEN - 79 ans

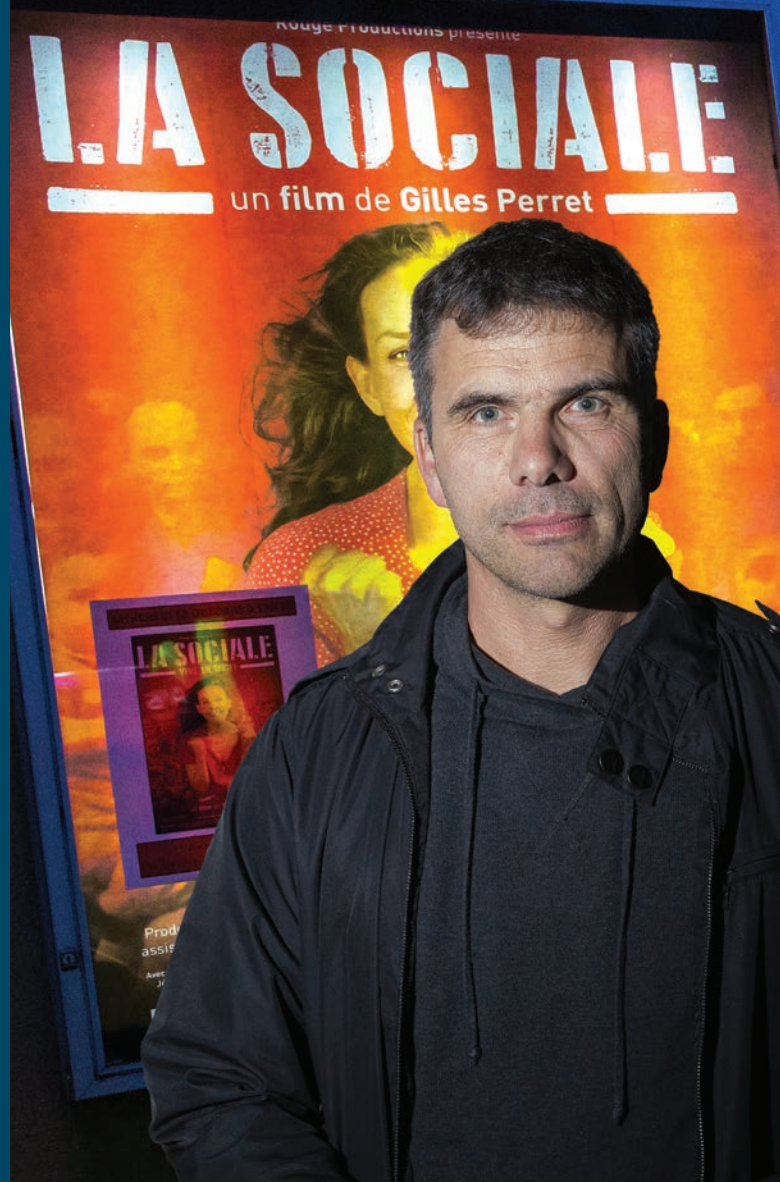
L'AVENTURE DE LA SÉCU, UNE HISTOIRE DE LA DIGNITÉ

Le Film-documentaire « La Sociale » de Gilles Perret retrace l'aventure de la Sécurité sociale, l'une des plus belles conquêtes du monde du travail. Un travail de mémoire, traité avec pédagogie, qui évoque aussi les dangers qui la menacent aujourd'hui.

Gilles Perret présentait son œuvre en avant-première au cinéma des Carmes, le 12 octobre dernier, avant sa diffusion nationale en novembre. Une soirée très suivie, en lien avec la CGT et la Mutuelle familiale, partenaires nationaux du film. « La Sociale, vive la Sécu ! » est un bel hommage à la Sécurité sociale, institution qui a fêté en 2015 ses 70 ans et à son bâtisseur, Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste. Le nouvel opus du réalisateur engagé, déjà auteur en 2013 d'un documentaire sur le programme du Conseil national de la Résistance (Les Jours heureux), raconte ici l'histoire de la Sécu, de ses origines à nos jours, avec de nombreux témoignages, images d'archives. Il donne la parole à des historiens, des institutions sociales et met en relief ses enjeux actuels. Un film vibrant par la vigueur de son message, le sens de son plaidoyer. Un documentaire digne des hommes et des femmes qui, en 1945, pour une société plus juste et plus solidaire, ont permis de libérer les Français des angoisses du lendemain. « Le fil rouge de mon œuvre est de travailler sur l'histoire, dit Gilles Perret. De montrer que des choses qui ont été possibles dans le passé le sont pour l'avenir. Je veux par ce document réhabiliter la Sécurité sociale. Démontrer, chiffres à l'appui, l'injustice dont elle est victime. Montrer qu'elle est efficace, égalitaire et riche de conséquences sanitaires. » Son long-métrage d'intérêt général est le fruit de deux ans de travail. « J'aime travailler sur les émotions, les enjeux, poursuit le réalisateur. J'ai tenu à recontextualiser la création de la Sécu et son évolution jusqu'à aujourd'hui. Les difficultés qu'elle rencontre sont plus dues à un problème de pouvoir que financier »

Une institution autant qu'un symbole

« La Sociale, vive la sécu ! » dresse aussi le portrait d'un homme : Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale. « Il est le vrai père de la Sécu, précise Gilles Perret. Ce métallurgiste savoyard est injustement méconnu car il a été volontairement passé à la trappe de l'histoire au bénéfice du haut fonctionnaire Pierre Laroque ». Et plus loin : « L'histoire de la Sécu est une belle histoire



politique au service de tous. Mais aujourd'hui beaucoup veulent la décrédibiliser. L'idéologie néolibérale actuelle vise à privatiser le marché de la santé, de l'assurance sociale, qui représentent une grosse part du PIB ». Pour Sylvie Dubois, adjointe municipale, membre de la CGT 45 et conseillère de la CPAM Loiret. « C'est un film fort, passionnant, émouvant et tellement vrai, dit celle qui a coanimé le débat suite à la projection. Le film est un bon moment d'éducation populaire. La Sécurité sociale repose sur des valeurs d'universalité, de solidarité, de démocratie. Mais elle est fragile, menacée. Il ne faut pas la vider de son contenu au nom de son sauvetage. Financièrement, elle ne souffre pas de trop de dépenses, mais d'un manque de recettes. On ne peut qu'inciter le public à aller voir ce film remarquable ».

• Clément Jacquet

